

*Préparez
le chemin du
Seigneur !*

Isaïe 40, 30



Orientations

POUR LA MISSION DES CATHOLIQUES
DU DIOCÈSE DE NANTERRE

Orientations

POUR LA MISSION DES CATHOLIQUES
DU DIOCÈSE DE NANTERRE



*Centre spirituel Manrèse
à Clamart.*





Orientations

POUR LA MISSION DES CATHOLIQUES
DU DIOCÈSE DE NANTERRE



*Orientation
1
page 13*



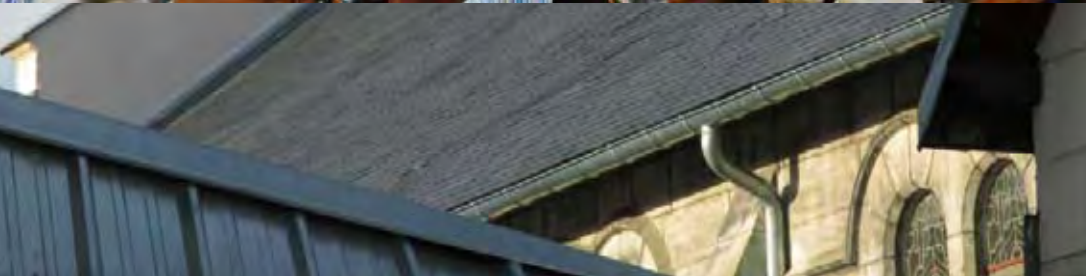
*Orientation
2
page 29*



*Orientation
3
page 41*



*Orientation
4
page 57*



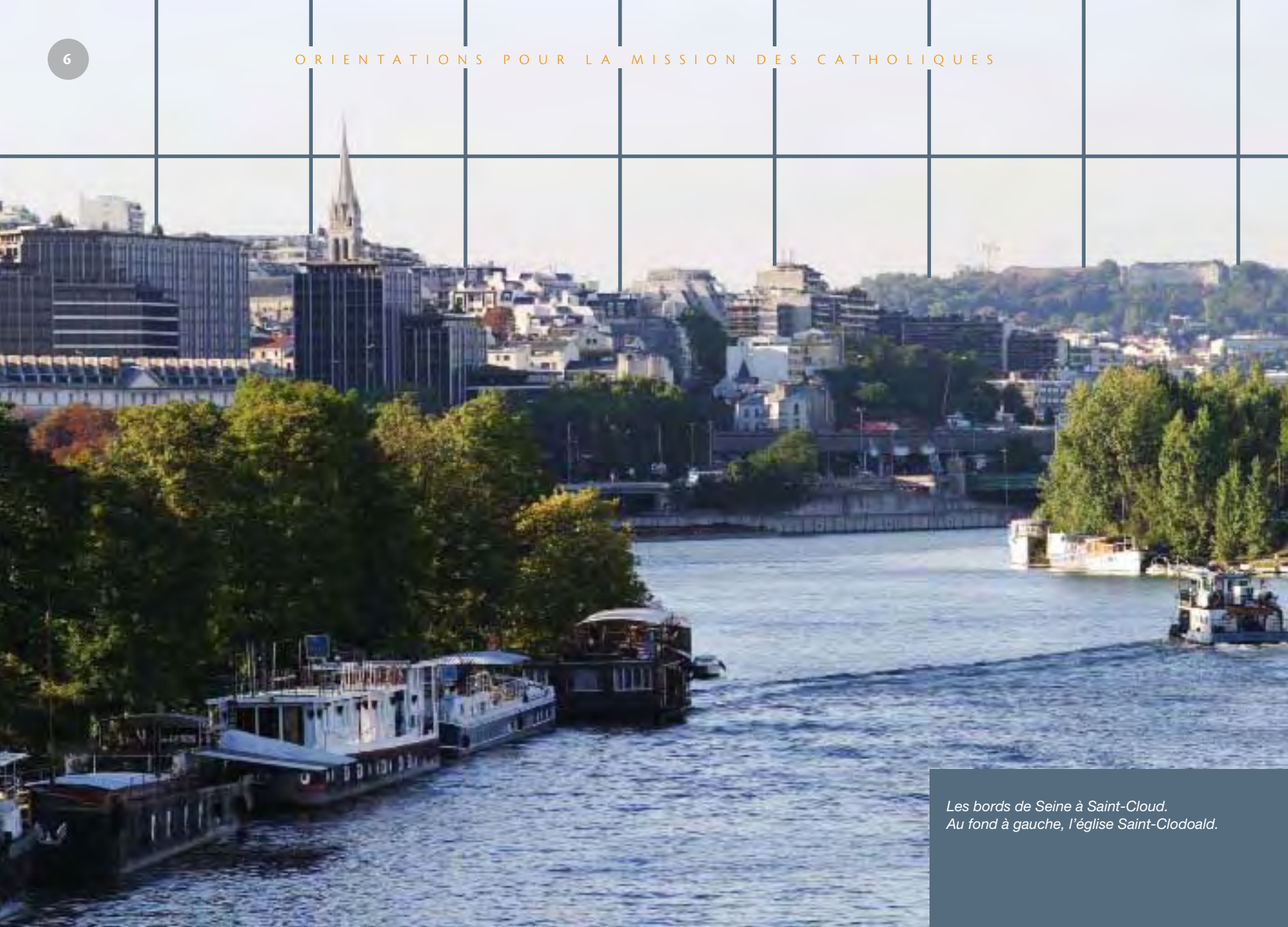
*Orientation
5
page 73*





Sommaire

Présentation	7
Orientation 1 Placer l'option préférentielle pour les pauvres et la lutte pour la justice au cœur de la vie et de la mission des paroisses, mouvements et services	13
Orientation 2 Promouvoir des Petites Communautés Fraternelles de Foi	29
Orientation 3 Développer la catéchèse communautaire et intergénérationnelle	41
Orientation 4 Instituer des Equipes d'Animation Pastorale dans chaque paroisse	57
Orientation 5 Renouveler l'organisation du service matériel et économique des paroisses	73
Décret de promulgation	87



*Les bords de Seine à Saint-Cloud.
Au fond à gauche, l'église Saint-Clodoald.*

Préparez le chemin du Seigneur !



Ce verset d'Isaïe qualifie la mission de saint Jean-Baptiste dans les quatre Évangiles. C'est un bon titre pour des "orientations pour la mission". Nous sommes envoyés évangéliser, annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus, mais nous ne sommes que des Jean-Baptiste ! Nous ne donnons la foi à personne. Nous ne pouvons qu'aider à accueillir ce don et à en faire l'expérience. Nos plans pastoraux, nos projets d'évangélisation, nos méthodes de catéchèse, ces orientations ne sont que des moyens pour préparer le chemin du Seigneur. C'est Dieu qui dépose au cœur de l'être humain le don de la foi et, par diverses médiations, le fait fructifier chez celui qui



En haut à gauche, Notre-Dame du Perpétuel Secours à Asnières, en dessous, le Séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux et à droite, la Maison d'Église Notre-Dame de Pentecôte à La Défense.



l'accueille. Désigner le Christ par notre vie et nos paroles et ainsi lui préparer le chemin, telle est notre mission à la suite de saint Jean-Baptiste.

Les cinq orientations que vous trouverez ici ne touchent que quelques domaines de cette mission. Elles ne disent pas tout. Elles ne sont pas toutes les cinq de même nature. Les unes concernent nos engagements de chrétiens témoignant de l'Évangile. D'autres traitent plutôt de l'organisation de nos communautés pour qu'elles offrent à leurs membres les soutiens nécessaires pour être *sel de la terre et lumière du monde* (Mt 5, 13-14).

Le synode diocésain (1990-1992) et les orientations "*Chemins d'espérance*" données par mon prédécesseur, Monseigneur François Favreau, ont impulsé une dynamique spécifique à notre mission dans les Hauts-de-Seine. Diverses initiatives dans l'ensemble de l'Église catholique en France ou dans notre diocèse nous ont aidés à poursuivre sur cette lancée. Rete-

nons en particulier la démarche *Aller au cœur de la foi* (2003), *l'Année de la Parole* dans notre diocèse (2005), la publication par les évêques d'un *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* (2006), le rassemblement national *Ecclesia 2007* pour un partage et une mise en œuvre de cette catéchèse et, dans la même ligne, notre forum diocésain *Baptême-Catéchèse-Communauté* (novembre 2007).

Reprenant ce qu'en a dit le pape Benoît XVI dans son encyclique « *Dieu est amour* » et les précisions de la lettre des évêques aux catholiques de France « *Proposer la foi dans la société actuelle* », j'ai insisté ensuite pour que nous soyons davantage conscients que la vie et la mission du diocèse doivent être présentées et organisées selon les trois tâches de l'Église : Annoncer l'Évangile, Célébrer le Salut, Servir la vie des hommes. Les trois tâches sont inséparables, elles s'interpénètrent et s'enrichissent mutuellement.



Entre-temps, dès 2005, j'ai invité les paroisses à établir un *projet d'évangélisation* en y associant – autant que possible – les aumôneries, mouvements et services. Pour faciliter et aussi – il faut le dire ! – orienter la réflexion, des « fiches ressources » avaient été mises à disposition. Elles portaient sur les mêmes réalités que celles traitées par les présentes orientations. Chaque paroisse - avec son histoire, ses caractéristiques, ses moyens - a maintenant son projet d'évangélisation qui doit lui permettre de poursuivre et de renforcer son élan missionnaire.

Je tiens à remercier vivement tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la rédaction de ces orientations pour leur précieuse collaboration et leur soutien, pour les nombreux et fructueux échanges que nous avons eus au cours de ces quatre années de préparation.

Les cinq orientations de ce livret s'adressent aux paroisses et à tous les services, mouvements, aumôneries, asso-

ciations, ainsi qu'aux établissements catholiques d'enseignement. Elles orientent les projets d'évangélisation et leur donnent des points d'appui. Elles visent aussi à renforcer la communion diocésaine. Elles appellent à des mises en œuvre progressives mais précises d'un certain nombre d'options pastorales. Que la prière demandant les lumières du Saint-Esprit accompagne nos efforts missionnaires !

Je confie particulièrement cette nouvelle étape de la mission aux laïcs, religieux, religieuses, diacres et prêtres marqués par les faiblesses de la maladie ou de la vieillesse. Qu'ils s'unissent à notre démarche par leur intercession. Ils contribueront ainsi à lui assurer une secrète fécondité apostolique !

11 octobre 2009

47^e anniversaire de l'ouverture
du 2^e Concile du Vatican

+ Gérard DAUCOURT
Evêque de Nanterre
pour les Hauts-de-Seine





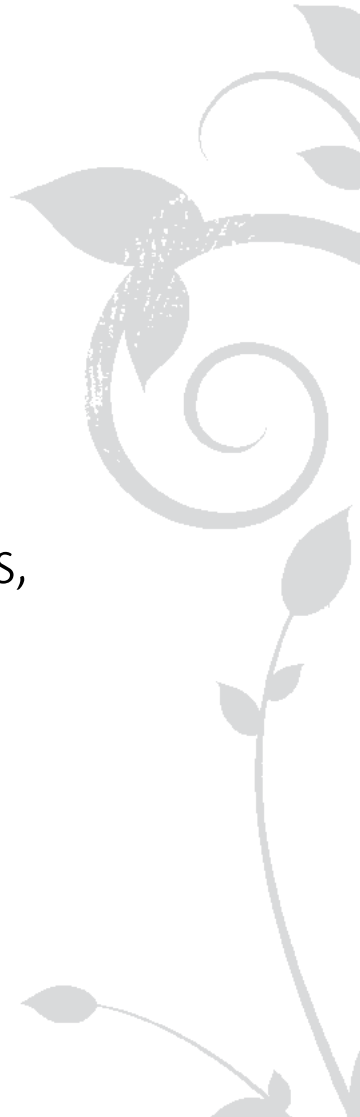
*Sculpture de la Vierge à la Maison d'Église
Notre-Dame de Pentecôte à La Défense.*





1 ●

Placer l'option préférentielle
pour les pauvres
et la lutte pour la justice
au cœur de la vie
et de la mission des paroisses,
mouvements et services



Des paroles qui nous envoient

Dans cette toute première intervention en public, Jésus lie étroitement le rassemblement pour la prière, l'écoute de la Parole de Dieu et le service de la vie des hommes, en donnant la priorité aux pauvres.

Ses disciples n'auront de cesse de rappeler à leurs communautés la Loi donnée par le Seigneur à son peuple :

« Qu'il n'y ait pas de pauvre chez toi » (Dt 15,4), ainsi que sa traduction réaliste : « Certes, les pauvres ne disparaîtront point de ce pays ; aussi je te donne ce commandement : tu dois ouvrir ta main à ton frère, à

« *Jésus entra dans la synagogue le jour du sabbat, et il se leva pour faire la lecture. On lui présenta le livre du prophète Isaïe. Il ouvrit le livre et trouva le passage où il est écrit :*

“L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres, et aux aveugles qu'ils verront la lumière, apporter aux opprimés la libération, annoncer une année de bienfaits accordée par le Seigneur”.

Jésus referma le livre, le rendit au servant et s'assit. Tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui. Alors il se mit à leur dire :

« Cette parole de l'Écriture, que vous venez d'entendre, c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit. » (Lc 4, 14-21).



celui qui est humilié et pauvre dans ton pays. »
(Dt 15,11)

Ainsi pourra-t-on relire la lettre de saint Jacques :

« Imaginons que, dans votre assemblée, arrivent en même temps un homme aux vêtements rutilants, portant des bagues en or, et un homme pauvre aux vêtements sales. (...) Écoutez donc, mes frères bien-aimés ! Dieu, lui, n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres aux yeux du monde ? Il les a faits riches de la foi, il les a faits héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'auront aimé. » (Jc 2,1-5)

Ou la première lettre de saint Jean :

« Celui qui a de quoi vivre en ce monde, s'il voit son frère dans le besoin sans se laisser attendrir, comment l'amour de Dieu pourrait-il demeurer en lui ? Mes enfants, nous devons aimer, non pas avec des paroles et des discours, mais par des actes et en vérité. » (1 Jn 3,17-18)

Vingt siècles plus tard, Jean-Paul II relie à son tour **vie des communautés chrétiennes, annonce de la Bonne Nouvelle et service de la Charité** :

« C'est l'heure d'une nouvelle "imagination de la charité", qui se déploierait non seulement à travers les secours prodigués avec efficacité, mais aussi dans la capacité à se faire proche, à être solidaire de ceux qui souffrent, de manière que le geste d'aide soit ressenti non comme une aumône humiliante, mais comme un partage fraternel. Pour cela, nous devons faire en sorte que dans toutes les communautés chrétiennes, les pauvres se sentent "chez eux". Ce style ne serait-il pas la présentation la plus grande et la plus efficace de la Bonne Nouvelle du Royaume ? »
(Jean-Paul II ; Au début du nouveau millénaire ; n°50)

Un enjeu du service de la charité n'est-il pas en définitive celui de révéler le vrai visage de Dieu ?

« Tu vois la Trinité quand tu vois la charité » écrivait saint Augustin. Benoît XVI nous le rappelle dans son encyclique *“Dieu est amour”* (n°19) et il poursuit :

« *L'amour du prochain, enraciné dans l'amour de Dieu, est avant tout une tâche pour chaque fidèle mais il est aussi une tâche pour la communauté ecclésiale entière et cela à tous les niveaux : de la communauté locale à l'Eglise particulière jusqu'à l'Eglise universelle dans son ensemble. L'Eglise aussi, en tant que communauté, doit pratiquer l'amour.* » (n°20)

C'est pourquoi cette orientation est à mettre en œuvre aussi bien personnellement qu'en Petite Communauté Fraternelle de Foi (PCFF), dans un établissement catholique d'enseignement comme dans une aumônerie, en paroisse ou au sein d'un mouvement ou d'un service, qu'il soit caritatif ou non.



Des témoignages et des situations qui nous interpellent

Ces paroles recueillies auprès de personnes en situation précaire :

« J'en suis venue à me détester, à me dire "je n'ai pas de place sur cette Terre". »

« Le pire, c'est de se sentir transparent aux yeux des autres. »

« L'église, c'est pour les gens des villas. »

« Un jour, j'ai dit au prêtre de ma paroisse que je voulais aider au catéchisme. Il m'a à peine écoutée et m'a répété plusieurs fois l'adresse du Secours Catholique alors que j'essayais de lui expliquer ce que je voulais (c'est parce que je suis africaine ?). »

« Je vais souvent à l'église. J'y vais l'après-midi. Il n'y a jamais personne. Comme ça je suis comme chez moi. »

« Certaines personnes ne laissent pas aux autres le droit de choisir leurs objectifs de vie, de foi, et les services qu'ils veulent faire. Elles imposent aux autres en pensant mieux savoir, avoir plus de compé-

« J'en suis venue
à me détester,
à me dire
"je n'ai pas de place
sur cette Terre". »

« Le pire,
c'est de se sentir
transparent
aux yeux des autres. »





*Dieu, lui,
n'a-t-il pas choisi
ceux qui sont pauvres
aux yeux du monde ?
Il les a faits riches
de la foi,
il les a faits héritiers
du Royaume
qu'il a promis
à ceux
qui l'auront aimé. »
Saint Jacques.*



tences. *Il faut vivre et laisser vivre.* »
 « *Après tout ce que j'ai vécu de difficile, c'est à Lourdes que j'ai rencontré des gens qui m'ont considérée comme une sœur, qui ne m'ont pas jugée. C'est quand on te fait sentir que ta présence est agréable à l'autre.* »
 « *Quand on se connaît par son nom, le regard change.* »
 « *Il faudrait beaucoup plus de rencontres fraternelles, de repas fraternels. Il faut être patient si ça ne démarre pas tout de suite, il faut du temps pour que les gens viennent et se sentent chez eux, en famille, dans la communauté.* »

Ces silences qui appellent

Nous devons les entendre, car ils nous appellent à respecter toute vie humaine et à lutter pour la défendre : celle des innocents dans le sein de leur mère, celle des personnes âgées et des mourants, celle des

personnes avec un handicap physique, mental ou psychique, celle des étrangers vivant dans la clandestinité, celle des gens de la rue...

Dans ce combat, nous devons montrer que, pour nous catholiques, dans certaines situations, ce qui est légal n'est pas pour autant moral. Nous devons être disponibles pour agir en conséquence, quoi qu'il puisse nous en coûter.

Ce rapport sur les pauvretés dans les Hauts-de-Seine

Dans son rapport de 2007, le Secours Catholique a effectué une analyse globale des pauvretés dans notre département. Les situations les plus préoccupantes sont le logement, l'isolement et l'exclusion :

- Le parc du logement social est saturé : une moyenne de cinq ans d'attente.
- Une très forte augmentation des person-

nes vivant seules : en 30 ans, ce nombre a doublé. Les familles monoparentales représentent 10% de la population des Hauts-de-Seine et, parmi elles, le nombre de celles qui sont pauvres augmente.

- Précarisation de la situation des personnes âgées (augmentation de 12% des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en 2 ans).
- Doublement du nombre des personnes en errance en 7 ans (6000 personnes sans domicile dans les Hauts-de-Seine).

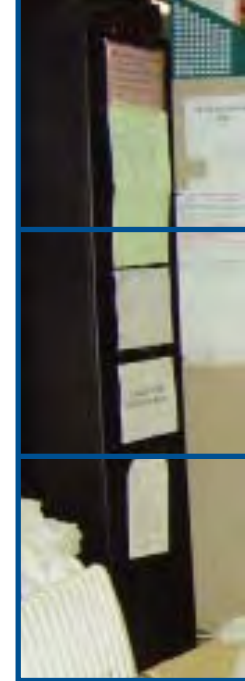
Ce territoire et cette planète cloisonnés par les inégalités

On peut identifier dans les Hauts-de-Seine quinze quartiers difficiles¹. Une commune sur trois ne respecte pas la loi Solidarité et Renouvellement Urbains². On peut donc

parler d'un vrai risque de ghettoïsation, tant du côté des quartiers riches que de celui des zones de pauvreté. Ce risque s'étend aux communautés chrétiennes si elles sont seulement le reflet de leur environnement sociologique.

Malgré les graves inégalités qui le marquent, notre département est une des régions les plus riches du monde à l'aune des critères économiques : il occupe une place particulièrement privilégiée sur les échelles qui mesurent les inégalités entre le Nord et le Sud (ou l'Est de l'Europe).

Ces dernières jouent un rôle décisif dans les migrations. Nul dans le 92 ne saurait ignorer la présence de ces migrants dans nos quartiers comme dans nos communautés chrétiennes : à elle seule, cette présence³ est une interpellation quant à la réalité et au sens de nos collaborations avec les acteurs du développement



*Tu vois
la Trinité
quand tu vois
la charité. »
Saint Augustin.*



*La Maison de l'Amitié
à La Défense.*

1. Ces 15 quartiers se trouvent sur les communes d'Asnières, Châtenay-Malabry, Colombes, Clichy, Gennevilliers, Nanterre, Villeneuve-la-Garenne, ainsi que les communes de Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux sur le territoire desquelles se trouve le quartier des Blagis.
2. La Loi Solidarité et Renouvellement Urbains prévoit un minimum de 20% de logements sociaux par commune.
3. En 1999, la part des immigrés dans la population des Hauts-de-Seine était de 14,4% quand, en métropole, elle était en moyenne de 7,7%. (source : INSEE).

dans les pays du Sud et de l'Est. Notre méconnaissance des causes de l'extrême pauvreté, mais surtout l'ignorance de notre propre responsabilité dans cet état de fait doivent nous questionner.

Cet enjeu du développement durable

Sa configuration socio-économique fait du département un lieu où travaillent et/ou habitent nombre de décideurs politiques, économiques ou médiatiques. On ne saurait donc y



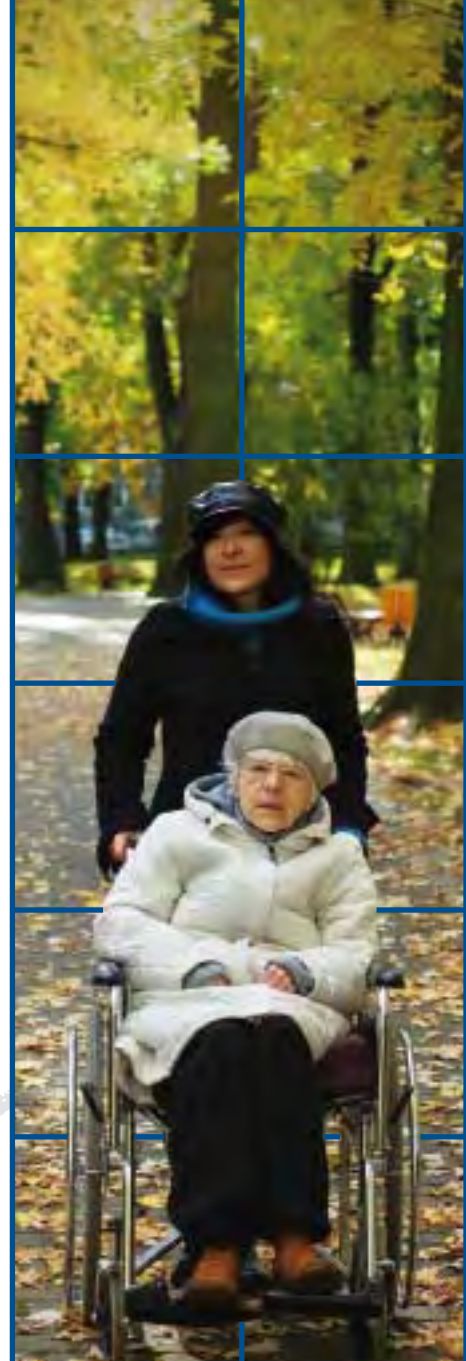


esquiver la question du développement durable et de ses enjeux.

En effet, nous savons maintenant que nous vivons dans un monde limité, que ses ressources ne sont pas inépuisables. Nous savons que la manière dont nous vivons actuellement est une voie sans issue et que, sauf à être irresponsables devant l'avenir de nos enfants, nous allons être obligés de prendre une autre direction.

La connaissance de cette limite devrait nous faire passer d'une société de l'avoir (toujours plus) à une société de l'être (vivre ensemble), ce qui va nécessiter non seulement de mieux partager l'avoir, mais aussi de revoir les relations entre les personnes et entre les groupes de personnes.

*Mes enfants,
nous devons aimer,
non pas avec
des paroles et
des discours,
mais par des actes
et en vérité. »
Saint Jean.*



Agir en Église



Ce n'est évidemment pas d'aujourd'hui que sont prises des initiatives pour donner toute leur place à l'option préférentielle pour les pauvres et à la lutte pour la justice, tant dans les paroisses que dans les mouvements, notamment les institutions caritatives.

Néanmoins, ces actions n'échappent pas encore assez au risque de la spécialisation : souvent, quelques personnes vivent, au nom même de l'Église, un engagement fort au service des plus pauvres mais sans grand lien avec leur paroisse. Réciproquement, celle-ci ne se soucie guère d'établir une relation plus étroite avec elles. La fai-

blesse du lien entre, d'une part les deux tâches "Annoncer la Parole" et "Célébrer le Salut", d'autre part la tâche "Servir la vie des hommes" nuit gravement à la mission de l'Église. Inversement, ce sont les pauvres eux-mêmes qui peuvent être les artisans de l'unité entre ces trois pôles. D'où l'importance que, dans toutes les communautés chrétiennes, les pauvres se sentent "chez eux", comme l'a souligné Jean-Paul II.

C'est pourquoi il convient de prêter une attention particulière à ces initiatives qui unissent dans une même activité paroisse et mouvement caritatif, personnes bien insérées et personnes en situation précaire.



Initiatives

• **Les Tables ouvertes**

Des temps de convivialité réunissant des personnes en situation précaire et les paroissiens qui les ont invitées ; l'équipe locale du Secours Catholique peut apporter son soutien, mais c'est bien la paroisse qui porte le projet (ces tables ouvertes existent en différents endroits du diocèse).

• **Les Journées Parole et partage**

L'Accueil de La Rampe et la paroisse Saint-Maurice-de-Bécon (Courbevoie) proposent à des personnes en grande difficulté et à des paroissiens de vivre ensemble un temps de partage de la Parole de Dieu, de l'Eucharistie et d'un repas amical.

• **L'association Magdalena**

La paroisse Sainte-Cécile de Boulogne abrite l'association Magdalena qui a été fondée pour vivre dans le diocèse une vocation de présence fraternelle auprès des personnes prostituées et des gens de la rue. L'enracinement paroissial fait partie intégrante du projet de l'association.

• **La sensibilisation des jeunes**

Le CCFD et l'établissement catholique d'enseignement Saint-Dominique ont signé un partenariat sur trois ans pour sensibiliser les enfants, de la classe maternelle au CM2, à la découverte de l'Autre dans les pays du monde.

D'autres actions sont menées tous les ans

dans d'autres établissements scolaires de Neuilly (Sainte-Marie, lycée Pasteur).

• **Un regard pour agir**

Les paroisses Saint-Bruno et Saint-Etienne à Issy-les-Moulineaux mettent en place un réseau de "veilleurs de quartiers" qui s'engagent à être attentifs aux habitants du voisinage ; ce réseau est complété par des personnes "coups de main" qui acceptent de mettre leurs compétences au service des autres dans le domaine de la vie courante.

Bien d'autres initiatives ont été prises dans notre diocèse.



*Il est
important
que les pauvres
se sentent chez eux
dans toutes
les communautés
chrétiennes. »*



Orientation 1

*L'option préférentielle
pour les pauvres
et la lutte pour la justice
sont à placer au cœur
de la vie et de la mission
des communautés,
services ou mouvements.*



INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

• Pour les paroisses

A l'aide de la "fiche ressource"¹ sur la priorité aux faibles et aux précaires, les Equipes d'Animation Pastorale et les Conseils paroissiaux prendront chaque année un moment pour évaluer la réalité de cette priorité dans la vie et la mission de leur communauté, en particulier « *pour que les pauvres s'y sentent chez eux* ».

• Pour les doyennés

Le service diocésain de la formation reçoit mission de mettre à disposition des doyennés des propositions de formation à la doctrine sociale de l'Eglise.

Cette démarche doit comprendre une formation au développement, une éducation à la paix, une insistance sur la solidarité avec les pauvres des pays et des Eglises des autres continents, ainsi qu'une présentation des

enjeux du développement durable.

Des organismes d'Eglise ont été créés pour apporter leur contribution à une telle démarche².

La plupart d'entre eux s'adressent non seulement aux adultes, mais aussi aux enfants et aux jeunes en vue d'un éveil à la solidarité avec les plus démunis de tous les pays du monde.

• Pour les mouvements et associations caritatives

La Diaconie³ diocésaine, en collaboration avec les mouvements d'Action catholique et les associations caritatives catholiques, proposera tous les deux ans une journée de partage et de réflexion à ceux et celles qui ont des responsabilités politiques, syndicales ou économiques, ainsi qu'à ceux qui, dans des associations diverses, luttent contre la précarité et/ou favorisent la mixité sociale.

• Outils

- La "Lettre aux baptisés"⁴ du 20 octobre 2005.

- La "fiche ressource" sur la priorité aux faibles et aux précaires comme grille d'évaluation.
- Une proposition de la Diaconie diocésaine pour aider les Equipes d'Animation Pastorale à discerner leurs priorités locales dans l'attention aux personnes et situations de précarité.

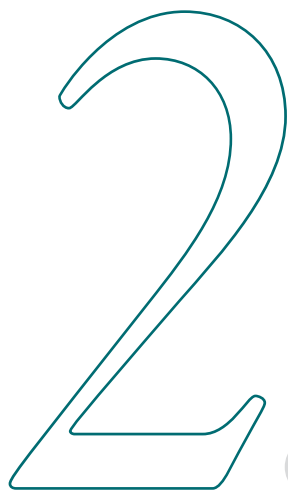
1. La « *fiche ressource* » est téléchargeable sur le site du diocèse.

2. Le CCFD, le Secours Catholique, la Coopération Missionnaire, Pax Christi, les Conférences et les Equipes Saint Vincent de Paul, l'Œuvre d'Orient, l'Aide à l'Eglise en Détresse, etc.

3. La « *Diaconie* », autrement dit le Service de la vie des hommes, est, avec la Célébration du Salut et l'Annonce de la Parole, l'une des trois tâches de l'Eglise. Un délégué épiscopal à la Diaconie a été nommé en septembre 2008 afin de veiller aux différentes manières dont cette tâche est assumée à travers le diocèse.

4. La « *Lettre aux baptisés* » est téléchargeable sur le site du diocèse.





Promouvoir
des **petites**
communautés
fraternelles
de foi



Des paroles qui nous envoient

Le chrétien est un disciple et un apôtre de Jésus. S'il demeure seul, il ne peut ni rester disciple, ni remplir sa mission d'apôtre. Il a besoin d'accueillir sans cesse la force et la lumière du Saint-Esprit qui lui sont données dans l'Eglise. Il a besoin de ses frères et sœurs chrétiens, car *nous ne formons qu'un seul Corps dans le Christ étant, chacun pour sa part, membres les uns des autres* (Rm 12, 5).

Le chrétien ne peut pas vivre sans une communauté car, comme le disent des formules connues : "Un chrétien isolé est un chrétien en danger... Un chrétien qui s'isole



Arrivés dans la ville,

ils montèrent à l'étage de la maison ; c'est là qu'ils se tenaient tous : Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude fils de Jacques. D'un seul cœur, ils participaient fidèlement à la prière, avec quelques femmes dont Marie, mère de Jésus, et avec ses frères. »

(Ac. 1, 13-14)

« Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. »

(Mt 18, 20)





est un chrétien qui s'étirole..." Mais dans les paroisses de notre diocèse, les fidèles sont très nombreux ! Impossible de tous se connaître ! Que signifie alors être membre d'une communauté ? Comment chaque baptisé peut-il recevoir des autres chrétiens un vrai soutien pour sa foi et leur apporter le sien ? Comment s'entraider pour vivre de la Parole de Dieu et des sacrements au quotidien ?

Aujourd'hui peut-être plus qu'autrefois, il est nécessaire qu'entre l' "individu baptisé" et la "communauté paroissiale" il y ait une réalité intermédiaire communautaire dans laquelle un nombre restreint de personnes peuvent s'entraider à vivre l'Évangile de façon plus directe et plus régulière et le proposer à ceux qui sont en quête de sens. Appelons cette réalité une *Petite Communauté Fraternelle de Foi* (PCFF).

Une telle réalité n'est pas nouvelle. Une grande diversité de PCFF existe : équipes d'action catholique, Équipes Notre-Dame, équipes du Rosaire, Communauté Vie Chrétienne, groupes de prière, équipes locales du Secours Catholique, etc. La situation actuelle appelle à soutenir et développer les PCFF qui ont fait leurs preuves, à en fonder, à en "inventer" de nouvelles.

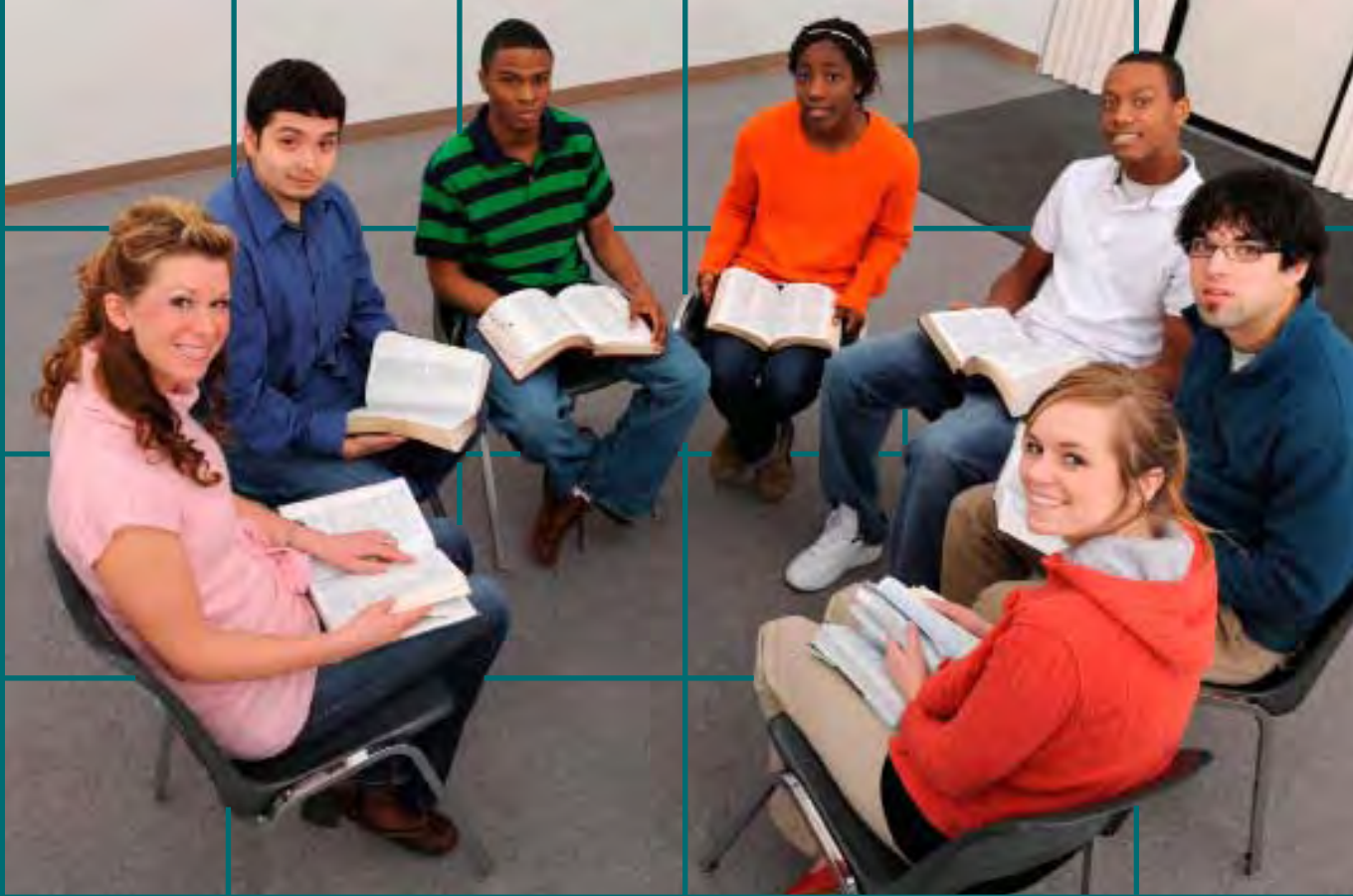


Dans le département et le diocèse

Les PCFF veulent être un moyen de répondre à des besoins et à des attentes repérables parmi les habitants des Hauts-de-Seine. Beaucoup d'entre eux ont besoin de trouver des lieux pour parler, des personnes pour les écouter. Dans des vies souvent bousculées et dispersées se manifestent des désirs profonds de recentrage, de ressourcement. Pour lutter contre l'isolement et la solitude (une des trois grandes pauvretés repérées dans les Hauts-de-Seine par le Secours Catholique !), nous avons à tisser des liens humains fraternels et à susciter des occasions de rencontres et de partage.

Dans le diocèse, la taille des paroisses invite à proposer des petits groupes de partage et de confrontation pour permettre des échanges, un approfondissement de la foi et une aide mutuelle pour vivre l'Évangile dans la société d'aujourd'hui. Des personnes en quête de sens se tournent vers les chrétiens, des adultes demandent le baptême ou la confirmation, les nouveaux baptisés peinent à s'insérer dans nos grandes paroisses et nous ne savons pas toujours bien les accueillir. D'autres adultes encore se remettent en route sur les chemins de la foi (d'où le terme de "recommençants" par lequel on les désigne souvent). Ils ont besoin d'échanger, de partager, de recevoir un soutien discret et fraternel, de vivre l'Évangile avec d'autres, d'approfondir les vérités de la foi.





***NOUS** ne formons
qu'un seul Corps dans le Christ
étant, chacun pour sa part,
membres les uns des autres. »
Saint Paul.*



Témoignages

• En école catholique

« Depuis plusieurs années, dans la grâce du jubilé, des catéchistes, parents, éducateurs ou "simples" amis de Dupanloup se réunissent régulièrement pour porter dans la prière les élèves, leurs familles et soutenir les catéchistes et les éducateurs dans les missions qui leur sont confiées. Cette communauté Ephata se réunit le mercredi soir, tous les quinze jours, de 20h30 à 22h30 à Dupanloup, pour se laisser enseigner, prier ensemble et, bien sûr, partager aussi un moment d'amitié. Chaque rencontre commence par un dîner amical suivi d'un bref enseignement et d'un temps de silence et d'adoration. »

Catherine

• En paroisse

« Nous avons commencé notre PCFF à trois pour être maintenant douze, et le groupe s'est progressivement diversifié. Même si nous ne sommes jamais douze, nous sommes très liés. Les épreuves de certains rendent notre prière personnelle et en groupe plus intense et nous nous donnons parfois rendez-vous à la messe en semaine pour soutenir les plus éprouvés. Des rencontres, je tire une remise en question de mes idées et de ma réflexion personnelle. Egalement un apprentissage de l'écoute des autres et une plus grande tolérance. Cela m'oblige à formuler et à être capable de dire ma foi sans essayer de convaincre. »

Anne

« Faisant suite à l'année de la Parole, la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes a lancé en 2004 des groupes de partage de la Parole.

Il s'en est constitué une quinzaine regroupant près de 120 personnes. Chacune des quatre premières années fut consacrée à un Evangile, 2008-2009 l'a été aux lettres de saint Paul.

Huit fois par an, chaque groupe se rencontre dans un espace de prière. Aidé par une fiche-guide, on va, sur le modèle d'une lectio divina, se mettre à l'écoute de la Parole pour en percevoir la portée : ce que le texte dit vraiment... puis actualiser et méditer cette Parole pour nous, pour moi aujourd'hui, voir comment cet Evangile me questionne.

Dans la durée, chacun se livre de plus en

Témoignages

plus, dit ses joies et ses détresses, exprime ses doutes et ses consolations, ce qui bouge dans sa vie. »

Gérard

• En équipe d'Action catholique

« Un dimanche après-midi, invitée par un diacre ami, je pars à la réunion d'une équipe d'ACO en me demandant dans ma petite tête "qu'est-ce que c'est que l'ACO?". Pas trop de stress, malgré la méconnaissance de l'ACO car pour moi, tout ce qui est en rapport avec la Parole de Dieu ne peut être qu'enrichissant et intéressant. Nous avons lu un extrait de l'Évangile et des échanges ont commencé à partir de ce texte. J'étais là à écouter les uns les autres parler de leur vie au quotidien. Les uns dire les difficultés qu'ils avaient à trouver un emploi, d'autres la difficulté à avoir un logement décent, et aussi les difficultés rencontrées dans leur travail, pour ceux qui avaient la chance d'en avoir un. Je n'ai pas

dit grand-chose ce jour-là.

Au cours d'une retraite d'ACO, j'ai entendu des témoignages bouleversants. J'ai découvert également le côté militant de l'ACO. J'avoue que cela m'a un peu surpris, mais pas dérangé.

La preuve, je suis là, toujours en équipe d'ACO, et c'est parce que lors de nos différentes rencontres, j'éprouve ce besoin de retrouver les autres comme une famille, pour dire nos ressentis, nos attentes, nos émotions, ce que nous vivons au quotidien, au travail, dans nos quartiers et comment à travers toutes nos expériences, la Parole de Dieu nous interpelle. »

Martine

Orientation 2

Les prêtres, les diacres et les laïcs en responsabilité dans les paroisses, aumôneries, mouvements et services sont appelés à favoriser et encourager les Petites Communautés Fraternelles de Foi existantes : équipes d'Action catholique, équipes de spiritualité, équipes de partage de la Parole, etc.

Il incombe aux prêtres et aux diacres, ainsi qu'à tous les baptisés qui en ont la possibilité, de mettre les personnes en contact les unes avec les autres pour fonder de nouvelles PCFF. Ils ont à proposer au plus grand nombre - nouveaux arrivants, néophytes, "recommençants"... - la possibilité d'appartenir à une PCFF pour qu'ils soient davantage soutenus dans leur foi et participent activement à la vie et à la mission de l'Église.

Tout baptisé peut prendre l'initiative de fonder une PCFF pour un partage des joies et des soucis de la vie, à la lumière de la Parole de Dieu. Il doit veiller à ce que cette petite communauté soit en lien avec l'Église par la paroisse ou le diocèse. Étant donné la diversité des personnes, la variété des spiritualités et des pédagogies pour approfondir la foi, il n'y a pas une règle unique ni pour la fondation, ni pour le fonctionnement d'une PCFF.

INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

Pour soutenir les PCFF existantes, pour en fonder de nouvelles et pour éviter qu'elles ne deviennent un cocon ou une secte, on tiendra compte des caractéristiques suivantes :

- **Une PCFF est un espace communautaire**

Elle se constitue en lien avec la paroisse pour aider des chrétiens à vivre leur foi.

La vie chrétienne ne peut se déployer sans ancrage communautaire. Aucun chrétien ne peut prétendre vivre sa foi tout seul. Mais la fréquentation de la messe dominicale, si elle est indispensable, ne peut permettre à elle seule de vivre la dimension communautaire de la foi et les engagements qui en découlent. L'appartenance à une petite communauté fraternelle de foi, en offrant un lieu d'échange, de partage et de rencontre à taille humaine,

permet de créer ce lien communautaire indispensable.

- **Une PCFF est ou doit devenir un lieu de prière et de partage fraternel**

La vie chrétienne ne peut se déployer sans fréquentation régulière de la Parole de Dieu et sans relations fraternelles : dans une PCFF, on partage la Parole de Dieu et la prière, mais aussi les joies et les peines de chacun de ses membres. On s'entraide, on se stimule pour réfléchir et se former. Au-delà du service rendu à la société en contribuant au renforcement du lien social, il y a notre vocation missionnaire qui est de révéler la paternité de Dieu et d'en témoigner d'abord en vivant la fraternité et en proposant ainsi l'Évangile par nos paroles et par nos actes.

- **Une PCFF est comme une "cellule d'Église"**

L'horizon d'une PCFF ne peut être limité à sa propre existence. Elle doit être en lien (même

si c'est progressivement) avec une communauté plus grande comme la paroisse ou l'Église locale (le diocèse) quand il s'agit d'une équipe appartenant soit à un mouvement, soit à une association reconnue par l'Église. Ce qui se partage dans une PCFF est éclairé par la Parole de Dieu et se réfère à la foi catholique et aux orientations pastorales de l'évêque, dans le respect du cheminement personnel de chaque participant.

- **Une PCFF peut être un simple lieu de fraternité**

Une PCFF peut se constituer dans un premier temps comme un simple lieu de fraternité offrant la possibilité d'une première étape d'acheminement vers la foi.

Il est important qu'existent des PCFF qui soient des "petites communautés d'acheminement" dans lesquelles toute personne en quête de sens ou de fraternité puisse être accueillie sans condition, où elle puisse entrer et sortir comme

elle le veut sans qu'aucune pression ne soit exercée et où la liberté de parole soit réelle. *Celui qui pratique la charité au nom de l'Eglise ne cherchera jamais à imposer aux autres la foi de l'Eglise. Il sait que l'amour, dans sa pureté et dans sa gratuité, est le meilleur témoignage du Dieu auquel nous croyons et qui nous pousse à aimer. Le chrétien sait quand le temps est venu de parler de Dieu et quand il est juste de le taire et de ne laisser parler que l'amour. Il sait que Dieu est amour et qu'il se rend présent précisément dans les moments où rien d'autre n'est fait sinon qu'aimer.* (Benoît XVI ; *Dieu est amour* ; n°31)

• Les PCFF n'ont pas une forme unique

Leur diversité traduit au contraire la diversité des situations et des vocations.

On peut repérer :

- Les familles chrétiennes et les communautés de religieux ou de religieuses dans nos quartiers, écoles ou paroisses.

- Les PCFF de partage des événements de la vie à la lumière de la Parole de Dieu et d'engagement de leurs membres dans des associations, partis politiques, syndicats, etc. Le prototype en est les équipes des mouvements d'action catholique avec la pédagogie du "voir-juger-agir". On peut en rapprocher les Equipes Notre-Dame ou les Communautés de Vie Chrétienne (CVX) qui, avec une forte spiritualité, soutiennent la vie des personnes, des couples et des familles.

- Les PCFF qui se réunissent avant tout pour la prière et le partage de la Parole de Dieu, comme les groupes du Renouveau charismatique ou les équipes du Rosaire, et tant de groupes dans les paroisses.

- Les groupes avec une mission particulière comme les Equipes d'Animation Pastorale, les équipes d'accompagnement des catéchumènes, l'équipe des catéchistes d'une

paroisse, l'équipe des responsables d'une aumônerie d'enseignement public ou d'animateurs de la pastorale dans un établissement catholique d'enseignement, une maîtrise scout, une équipe locale du Secours Catholique ou du CCFD, etc. Il est très important que ces équipes-là tendent toujours à vivre en PCFF, sinon elles ne seront qu'organisationnelles et manqueront de l'essentiel : le souffle de la foi et le témoignage de la charité.

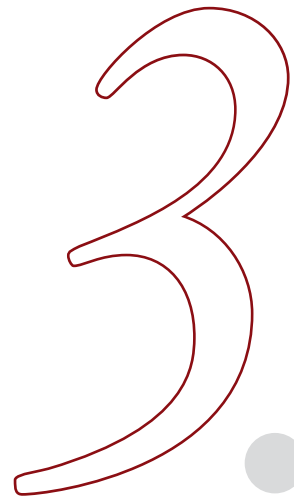
- Des groupes de parole ouverts à toute personne qui veut simplement dialoguer avec des chrétiens. La gratuité de l'Évangile doit pouvoir s'exprimer dans un accueil sans condition, un grand respect et une réelle fraternité.





*Ci-dessous, les 127 catéchumènes
du diocèse de Nanterre en 2008.*





Développer
la catéchèse
communautaire
et intergénérationnelle



Des paroles qui nous envoient

La Parole de Dieu est un trésor confié à l'Église. Les chrétiens s'en nourrissent régulièrement dans une méditation personnelle et communautaire, ainsi que dans la célébration des sacrements. Elle est la source à laquelle ils s'abreuvent. Elle leur manifeste la présence agissante du Verbe fait chair, le Fils unique envoyé par le Père, mort et ressuscité pour nous, qui se révèle à nos cœurs et à nos intelligences par l'Écriture et dans la Tradition vivante. Cette Parole se travaille pour en saisir la cohérence et entrer en dialogue avec la raison. Avec l'aide du témoignage des saints, avec



Celui qui a reçu la semence

dans la bonne terre, c'est l'homme qui entend la Parole et la comprend ; il porte du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un. » (Mt 13, 23)

« Dans les premiers jours de l'Église, les frères étaient fidèles à écouter l'enseignement des Apôtres et à vivre en communion fraternelle, à rompre le pain et à participer aux prières. » (Ac 2, 42)

« Dans l'Église, la vie intime — vie de prière, écoute de la Parole et de l'enseignement des Apôtres, charité fraternelle vécue, pain partagé — n'a tout son sens que lorsqu'elle devient témoignage, provoque l'admiration et la conversion, se fait prédication et annonce de la Bonne Nouvelle. C'est ainsi toute l'Église qui reçoit mission d'évangéliser, et l'œuvre de chacun est importante pour le tout. »

(Paul VI, Exhortation apostolique sur l'évangélisation, n°15)



Au cœur de la catéchèse,

nous trouvons essentiellement une Personne, celle de Jésus de Nazareth, "Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité", qui a souffert et qui est mort pour nous et qui maintenant, ressuscité, vit avec nous pour toujours. C'est Jésus qui est "le Chemin, la Vérité et la Vie", et la vie chrétienne consiste à le suivre. L'objet essentiel et primordial de la catéchèse est, pour employer une expression chère à saint Paul et chère à la théologie contemporaine, "le Mystère du Christ". Catéchiser, c'est en quelque sorte amener quelqu'un à scruter ce Mystère en toutes ses dimensions. (...) C'est chercher à comprendre la signification des gestes et des paroles du Christ, des signes réalisés par lui, parce qu'ils cachent et révèlent à la fois son Mystère. En ce sens, le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité avec Jésus-Christ : lui seul peut conduire à l'amour du Père dans l'Esprit et nous faire participer à la vie de la Trinité Sainte. »

(Jean-Paul II, Exhortation apostolique sur la catéchèse en notre temps, n°5)



l'aide de l'Eglise, elle se médite pour nourrir et orienter la vie et entrer en communion avec le Père, le Fils et l'Esprit. Tous peuvent avoir accès à cette Parole. La catéchèse doit offrir à chacun des moyens pour suivre le Christ et L'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de tout son être. Il faut donc promouvoir une catéchèse adaptée, en particulier lorsqu'elle s'adresse à des enfants, des jeunes ou des adultes qui ne peuvent ni lire, ni écrire ou qui sont atteints dans leur psychisme ou par un handicap mental.

Ces convictions au sujet de la Parole de Dieu et de la catéchèse sont celles de l'Eglise qui les a rappelées par l'enseignement du Pape et des évêques. En 1997, un "Directoire général de la catéchèse" a été publié pour l'Eglise universelle. En 2005, les évêques de France en ont proposé des applications à notre situation en publiant le "Texte national pour

*Au cœur de la
catéchèse,
nous trouvons essentiellement
une Personne,
celle de Jésus de Nazareth. »*





l'orientation de la catéchèse en France” et des “Principes d’organisation”⁸.

Les évêques de France demandent que la catéchèse soit vécue pour tous et par tous dans des communautés missionnaires en appliquant une “pédagogie de l’initiation”. Celle-ci consiste en une démarche offrant des conditions favorables pour aider les personnes à « *se laisser initier par Dieu* » qui se communique à elles. Les évêques précisent qu’une telle pédagogie requiert :

1. la liberté des personnes,
2. un cheminement,
3. de prendre sa source dans l’Ecriture,
4. la médiation d’une tradition vivante,
5. des cheminements de type catéchuménal,
6. une dynamique du choix,
7. une ouverture à la diversité culturelle.

8. Aux Editions Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2006.

Dans le département et le diocèse



Il est nécessaire de tenir compte de quelques caractéristiques de la vie dans les Hauts-de-Seine – en particulier de la vie des catholiques – pour mettre en œuvre une catéchèse communautaire et intergénérationnelle avec sa pédagogie d'initiation.

Notre département est totalement urbain et riche d'une population active, dynamique, qui se renouvelle. Les jeunes sont très nombreux. Dans certaines communes, il faut noter le mélange de la population et sa grande diversité culturelle. La présence de l'Islam dans notre

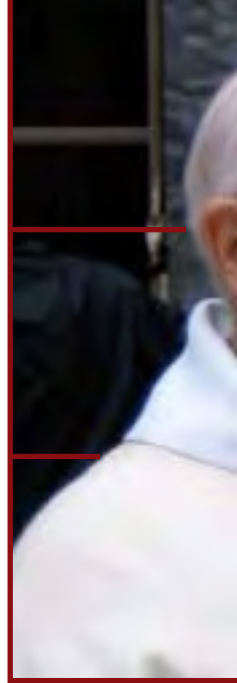
département, si elle est minoritaire, n'en est pas moins importante. Les communautés juives sont très vivantes et en général en relation régulière avec les communautés catholiques. La vie œcuménique est une réalité ancienne : protestants, orthodoxes, arméniens, évangéliques savent se retrouver pour prier ensemble et collaborer dans le service et le témoignage. Dans le département, un niveau social élevé est repérable dans de nombreux secteurs, mais en contraste avec des lieux de grande précarité.

Comme en tout milieu urbain, les lieux de vie sont éclatés : vacances, résidences secondaires, familles recomposées. Des populations qui peuvent être riches financièrement et culturellement sont marquées aussi par de grandes pauvretés cachées comme la solitude, l'isolement, les échecs affectifs, la maladie.

Les rythmes de vie sont trépidants, avec



*C'est Jésus
qui est
"le Chemin,
la Vérité et la Vie",
et la vie chrétienne
consiste à le suivre. »*





beaucoup de propositions de tous genres et peu de temps libre, beaucoup de fatigue, beaucoup d'informations à retenir.

Dans le diocèse, il faut noter :

- un ralentissement de la vie de nombreuses paroisses toutes les six semaines en raison des vacances scolaires et, pour ceux qui en ont les moyens, de nombreux départs en week-end, surtout de Pâques à la Toussaint.

« *L'objet
essentiel
et primordial
de la catéchèse
est "le Mystère
du Christ".* »

- un turn-over régulier des familles.
- des paroisses vivantes, avec de nombreuses initiatives d'évangélisation et une importante participation aux formations diocésaines.
- de nombreuses demandes de baptêmes d'adultes et de confirmations d'adultes baptisés enfants, accompagnés par un catéchuménat développé et expérimenté.
- une catéchèse des enfants soutenue par le service diocésain de la catéchèse des enfants et plus de mille catéchistes (dont un certain nombre d'hommes). Cette catéchèse est portée par l'énergie, le dynamisme et la créativité des paroisses qui savent en proposer de nouvelles formes.



- un important réseau d'aumôneries de l'enseignement public et d'établissements scolaires catholiques.
- de nombreuses familles pratiquantes avec une forte demande de catéchèse et de formation des enfants et des jeunes.
- une demande sacramentelle importante de la part de chrétiens qui se sont éloignés un temps d'une pratique régulière et recommencent leur vie de foi en Eglise.
- une difficulté à s'engager à cause des rythmes de vie.
- dans de nombreux endroits, un niveau culturel élevé et dans d'autres, une moindre connaissance des richesses culturelles et culturelles de populations moins favorisées, en particulier celles d'origine étrangère.
- une proximité des lieux de formation théologique universitaire (Institut Catholique de Paris, Ecole Cathédrale, Centre Sèvres).
- une proximité d'églises et de musées prestigieux.
- l'expérience d'une *Année de la Parole*, le Forum diocésain *Baptême-Catéchèse-Communauté* (novembre 2007), la participation au rassemblement national *Ecclesia 2007* sur la catéchèse et l'élaboration de la mise en œuvre d'un projet d'évangélisation dans chaque paroisse.

Témoignages

• “KT dimanche”

« L'expérience de “KT dimanche” est destinée à accueillir, à l'occasion du catéchisme, aussi bien les enfants que leurs parents. La périodicité est d'une fois par mois.

La messe est célébrée avec la communauté paroissiale et donne lieu à la mobilisation particulière d'une équipe d'animation. Après une petite pause, parents et enfants ont un temps de chant qui permet d'acquérir un répertoire pour les temps de prière et pour les messes suivantes, puis un atelier “mémoire de la Parole” qui vise à se remémorer les acquis de la séance précédente.

Le déjeuner est un temps apprécié de vie en commun et d'échanges spontanés. Dans l'après-midi, les enfants ont leur rencontre par équipe, pendant que les parents vivent

deux ateliers. La journée se finit par un temps de prière en commun dans l'église, et par un signe de bénédiction mutuelle entre enfants, parents et catéchistes. »

Paroisse de Châtillon

• Les Rendez-vous de Saint-Martin

« Cette manifestation, ouverte à tous les paroissiens, propose un échange sur différents thèmes et selon des approches variées dans le but de mieux connaître la Parole de Dieu et d'approfondir sa foi.

Chaque session comporte quatre soirées réparties sur quatre mercredis consécutifs.

Les soirées se déroulent selon des modes d'échanges différents :

- Partage et prière autour de la Parole de Dieu ;
- Art et Foi : trois œuvres d'art sont proje-

tées, l'une est choisie par les participants. Un échange libre a lieu autour de ce que l'œuvre inspire à chacun. Notre curé conclut par un éclairage de l'œuvre à partir de textes des Écritures ;

- Conférence : un ou deux intervenants viennent partager leur expérience de vie et de foi, en lien avec le thème de la session (la naissance, la création, etc.).

Ces soirées sont animées par un prêtre ou un diacre. Elles commencent par un pot d'accueil qui permet aux nouveaux paroissiens de faire connaissance avec les plus anciens. Elles se terminent par un temps de prière commune dans l'oratoire ».

Paroisse Saint-Martin
de Meudon

• **Évangélisation par le porte-à-porte**

« Depuis 2006, quatre missions d'évangélisation par le porte-à-porte ont été organisées par la cellule d'évangélisation de la paroisse. Ces missions nécessitent une préparation méthodique et sont précédées d'une formation. Les binômes de paroissiens qui vont sonner aux portes et rencontrer les habitants sont envoyés en mission lors d'une messe dominicale et soutenus par la prière d'adorateurs. Certaines personnes rencontrées sont à revoir pour continuer le dialogue, d'autres intègrent la paroisse, la plupart ouvrent leur porte avec bienveillance et acceptent le dépliant paroissial ».

Paroisse Sainte-Thérèse
de Rueil-Malmaison



Orientation 3

Les paroisses, aumôneries, mouvements, associations, services et établissements catholiques d'enseignement ont à mettre en œuvre la catéchèse communautaire et intergénérationnelle avec sa pédagogie d'initiation.



INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

Pour mettre en œuvre une telle catéchèse, il est nécessaire de promouvoir progressivement et selon les moyens locaux :

- **Des communautés à l'écoute de la Parole**

Les différents groupes qui se réunissent dans les paroisses, les aumôneries, les établissements catholiques continueront de développer la pratique de la lectio divina et d'aider leurs membres à en vivre personnellement et en communauté. La lectio divina est entendue ici dans sa forme traditionnelle de lecture priante de la Parole de Dieu, supposant la lecture, la méditation, la prière et la contemplation, et ce individuellement ou en communauté.

Les rencontres de chrétiens en vue de la mission (EAP, conseils, Mission Ouvrière, groupes de responsables, de catéchistes,

équipes d'action catholique ou autres, etc.) doivent comprendre habituellement un temps d'écoute et de partage de la Parole.

Dans les groupes qui accueillent des personnes qui commencent ou recommencent un chemin de foi et dans les rencontres de préparation aux sacrements, on proposera sans tarder un commentaire et un partage d'un ou plusieurs texte(s) de la Parole. Ceci suppose évidemment en même temps l'attention à la vie des personnes, attention qui fait partie de tout dialogue pastoral, en particulier à ses débuts. Suivant les personnes et les circonstances, on saura aider à l'accueil de la Parole par un soutien visuel (images, films, icônes) ou musical.

- **Une catéchèse permanente**

Parce que l'Eglise ne cesse d'approfondir sa connaissance du Christ et qu'elle a besoin de se nourrir des mystères de la foi, on propo-

sera dans la paroisse ou dans le doyenné, en fonction des possibilités et disponibilités des prêtres, des diacres et des formateurs, une catéchèse permanente qui aura les caractéristiques suivantes :

- Elle s'adressera à toutes les générations, soit en les mélangeant au cours des catéchèses, soit en ciblant certaines tranches d'âge.
- Elle donnera une présentation "organique et hiérarchisée" de la foi : foi en Dieu Trinité (Credo), foi célébrée dans les sacrements, foi vécue (les dix commandements et les Béatitudes), foi priée (le Notre Père).
- Elle prendra appui sur les différents catéchismes pour adultes, en particulier sur le Catéchisme de l'Eglise Catholique et le Catéchisme des évêques de France.
- Elle sera proposée à tous les paroissiens. Ceux qui se préparent à recevoir un sacrement ou qui présentent un enfant à un

sacrement y seront particulièrement invités.

- Elle prendra en considération les diversités culturelles de la communauté.
- Elle comportera une expérience vécue de la communauté chrétienne (une attention particulière à l'accueil, des témoignages...).

• Une catéchèse au rythme de la liturgie

« Une organisation de la catéchèse dans le cadre du dimanche a l'avantage d'élargir le rassemblement dominical en un moment de vie ecclésiale. Elle contribue alors à construire une communauté vivante à l'intérieur de laquelle la célébration eucharistique redevient le lieu vital, "fondement et noyau de l'année liturgique" ». (Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France)

Autour du cycle du dimanche et des fêtes, y compris pendant le temps ordinaire, les paroisses proposeront (suivant leurs possibilités !) des journées ou des mati-

nées de catéchèse centrées sur la Parole de Dieu donnée à la messe et sur le sens de la liturgie.

Elles auront les caractéristiques suivantes :

- Elles se feront dans un climat de convivialité (accueil, repas...).
- La Parole de Dieu sera méditée selon des pédagogies adaptées à l'âge de chacun.
- Elles comporteront une dimension mystagogique, c'est-à-dire une présentation de la foi à partir de la célébration de la liturgie et de l'expérience chrétienne qu'elle permet.
- Des ateliers seront proposés pour un approfondissement et un partage de la méditation.
- L'ensemble de la communauté sera impliquée dans la préparation de ces journées ou matinées.
- La messe rassemblera tous les participants avec une attention particulière aux jeunes, aux enfants et aux personnes qui reprennent le chemin de la foi (les « recommençants »).
- Les enfants trouveront dans ces rencon-

tres avec des adultes et des jeunes un heureux complément au catéchisme qui leur est proposé habituellement dans les paroisses.

• Une première annonce de la foi

Des initiatives de 'première annonce' « sont des propositions ponctuelles, qui ne présupposent pas déjà un acte volontaire de la part de ceux à qui elles sont adressées. Cette annonce est appelée 'première' parce qu'elle appelle à croire et conduit au seuil où va être possible une conversion.

Elle travaille à éveiller le désir, elle invite à un chemin de foi, elle suscite de l'intérêt, mais sans attendre que la personne à qui elle s'adresse ait déjà choisi de devenir disciple. Elle s'affronte aux questions que la société pose à l'Eglise et ose une véritable apologétique ». (Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France)

Les paroisses et les communautés d'aumônerie (de santé, d'université, etc.) sont invitées à prendre des initiatives de 'première annonce' explicite de la foi en veillant à un vocabulaire simple, accessible à tous.

Par exemple :

- en invitant dans la rue à des temps forts organisés par la paroisse (veillée et messe de Noël, prière au cimetière le 1er ou le 2 novembre, etc.) ;
- en accompagnant par un véritable accueil et une brève catéchèse écrite les concerts qui ont lieu dans les églises ;
- en soignant les visites lors des journées du patrimoine ;
- en organisant des expositions d'œuvres d'art ;
- en étant présents sur les marchés pour des contacts et des propositions de rencontres ou d'acquisition de Bibles ou de livres spirituels.
- en mettant en œuvre des propositions

d'évangélisation anciennes ou nouvelles qui ont fait leurs preuves (Cours Alpha, cellules d'évangélisation, missions paroissiales, porte à porte, etc.).

- les paroisses, les services diocésains, les mouvements d'action catholique, les autres mouvements et les associations catholiques ont à donner des moyens pour qu'une première annonce de la foi puisse se réaliser dans la société en général (monde du travail, des loisirs, de la politique, des médias, etc.) et particulièrement dans les familles, les aumôneries de l'enseignement public, les hôpitaux et maisons de retraite, le centre de détention. Ces moyens sont avant tout le soutien et la formation des baptisés pour qu'ils soient missionnaires avec joie et audace, mais sans tomber dans un prosélytisme de mauvais aloi, qui ne respecterait pas la liberté de ceux auxquels ils s'adressent. Ces moyens peuvent être aussi des supports papier (feuillets, brochures, textes

de la Parole) proposés dans une démarche qui doit comprendre le témoignage de notre vie et des paroles fraternelles.

- dans tous les établissements catholiques d'enseignement, on prendra chaque année une ou deux initiatives de 'première annonce' de la foi pour que tous les élèves, y compris ceux qui ne sont pas chrétiens ou qui, baptisés, semblent éloignés de la foi chrétienne, soient mis en contact avec le mystère du Christ. On pourra, par exemple, faire venir un témoin de la foi ou présenter une œuvre d'art, proposer un pèlerinage, remettre un texte de la Parole de Dieu ou un message chrétien à tous les élèves et enseignants à Pâques, Noël, Pentecôte. On pourra aussi faire connaître de manière appropriée à tous le témoignage et le message du Saint protecteur de l'établissement au jour de sa fête patronale.



À gauche, Journée de la Vie consacrée le 1^{er} février 2009. Ci-dessous, l'église Sainte-Mathilde à Puteaux.



4

Instituer
des équipes
d'animation
pastorale
● dans chaque
paroisse



Des paroles qui nous envoient

I s'agit, dans cette orientation, de continuer à mettre en œuvre ce que le Concile Vatican II nous a aidés à redécouvrir et à approfondir du mystère de l'Église. Comme le souligne la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* (n°33) « (...) Les laïcs peuvent (...) être appelés, de diverses manières, à collaborer plus immédiatement à l'apostolat de la hiérarchie (...). Ils sont, en outre, susceptibles d'être appelés par la hiérarchie à exercer certaines tâches ecclésiastiques dans un but spirituel ».

Vingt ans plus tard, le pape Jean-Paul II rappelait dans son Exhortation apostolique

Et les dons qu'il a faits

aux hommes, ce sont d'abord les Apôtres, puis les prophètes et les missionnaires de l'Évangile, et aussi les pasteurs et ceux qui enseignent. De cette manière, le peuple saint est organisé pour que les tâches du ministère soient accomplies et que se construise le corps du Christ.» (Eph. 4, 11-15)

« Prenons une comparaison : notre corps forme un tout, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ. Tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été baptisés dans l'unique Esprit pour former un seul corps. Tous nous avons été désaltérés par l'unique Esprit. » (1 Cor. 12, 12-14)



post-synodale *Christifideles laici* (n°23) :
 « La mission salvifique de l'Église dans le monde est réalisée non seulement par les ministres qui ont reçu le sacrement de l'Ordre, mais aussi par tous les fidèles laïcs : ceux-ci, en effet, en vertu de leur condition de baptisés et de leur vocation spécifique, participent, dans la mesure propre à chacun, à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ...

(...) En outre, lorsque la nécessité ou l'utilité de l'Église l'exigent, les pasteurs peuvent, selon les normes établies par le droit universel, confier aux fidèles laïcs certains offices et certaines fonctions qui, tout en étant liés à leur propre ministère de pasteurs, n'exigent pas cependant le caractère de l'Ordre. »

L'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) n'est pas une énième organisation pour assurer l'animation de la communauté paroissiale, ni seulement un moyen de pallier la pénurie de prêtres ; elle est un moyen institutionnel

de former ensemble, réellement, le Corps du Christ, qui vit l'Alliance et annonce la Bonne Nouvelle. L'enjeu est de promouvoir la participation de tous à l'unique sacerdoce du Christ, chacun à sa juste place ainsi que l'explicite *Lumen Gentium* n°10 : « Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel, s'ils diffèrent essentiellement non pas seulement en degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre puisque l'un comme l'autre participe à sa façon à l'unique sacerdoce du Christ ».

Depuis la fondation du diocèse en 1966, au lendemain du Concile Vatican II, les évêques de Nanterre ont fait progresser la collaboration prêtres/diacres/laïcs au service de la mission de l'Église. Une étape importante a été franchie en 1990-1992 avec le synode diocésain, qui a notamment permis de donner de vrais statuts aux conseils de paroisse et de doyenné, au conseil diocésain de

pastorale, au ministère des prêtres et à leur mode de vie, au diaconat permanent, aux charges ecclésiales confiées à des laïcs... Cependant, quinze ans après ce Synode, certaines évolutions doivent être prises en compte :

- De nombreux laïcs ont été formés et ont participé, à une étape ou l'autre de leur vie, à une vraie collaboration dans le cadre d'un conseil, d'un engagement paroissial ou d'un service diocésain. Il y a de plus en plus de laïcs compétents qui peuvent donc prendre davantage de responsabilités dans l'Eglise.
- Les prêtres sont moins nombreux et beaucoup de curés ont la charge de plusieurs paroisses. Leur responsabilité étant plus étendue, ils doivent exercer leur ministère autrement en appliquant encore davantage le principe de subsidiarité.
- Les conseils de paroisse, s'ils sont de vrais lieux de concertation pour la mis-


sion, ne permettent pas, du fait de leur statut, de porter réellement avec le curé la charge pastorale au quotidien.

Notons également que notre département est essentiellement urbain et très peuplé. Les petites paroisses de quartier rassemblent souvent plusieurs centaines de personnes et sont des lieux privilégiés pour l'évangélisation. Dans les circonstances actuelles, nous devons donc prendre des moyens pour que l'animation et la mission de ces communautés paroissiales reposent sur un nombre plus important de fidèles et que quelques-uns d'entre eux travaillent plus étroitement avec les prêtres et participent avec eux à la charge pastorale. La mise en place d'Équipes d'Animation Pastorale (EAP) va dans ce sens. Les prêtres, et en particulier les curés, y trouvent mieux et de façon plus équilibrée leur place de pasteurs dans le cadre de ce que le Droit de l'Eglise

« *Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel, s'ils diffèrent essentiellement non pas seulement en degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre puisque l'un comme l'autre participe à sa façon à l'unique sacerdoce du Christ.* »




*Célébration
à la cathédrale
de Nanterre.*



exprime : « Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'évêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit. » (Canon 519). Les paroisses sont donc toujours confiées à des curés qui sont les "pasteurs propres" de la communauté, même s'ils ne sont pas forcément résidents, mais il leur est demandé d'exercer cette charge en collaboration étroite au sein d'une équipe de prêtres, de diacres et de laïcs.

Pour que l'annonce de l'Évangile soit vécue dans sa plénitude, il est nécessaire que les communautés paroissiales se donnent les moyens de vérifier l'authenticité des trois



*La mission
salvifique de l'Église
dans le monde
est réalisée
non seulement par
les ministres qui ont reçu
le sacrement de l'Ordre,
mais aussi par
tous les fidèles laïcs. »*





tâches de la mission de l'Église. Le pape Benoît XVI l'a rappelé dans son encyclique *Dieu est Amour* (n°25) : « *La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (Kerygma-martyria), célébration des Sacrements (Leitourgia), service de la Charité (Diakonia). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre* ». Les EAP ont la charge d'y veiller.

Dans la plupart des paroisses, des conseils existent depuis des dizaines d'années. Leur existence n'est pas remise en cause par la création des EAP qui n'ont pas le même statut puisqu'elles participent, avec le curé, au gouvernement de la paroisse. Le conseil paroissial étant un organe de synodalité, il doit demeurer un lieu consultatif des différentes composantes et sensibilités de la paroisse. Pour cela, sa composition et sa fréquence devront être modifiées, comme spécifié plus loin dans les "indications pour la mise en œuvre".

Témoignages

« L'EAP vit dans sa configuration actuelle depuis 18 mois. Les trois tâches de la mission de l'Eglise structurent la vie de l'équipe même si elles ne sont pas réparties strictement. Nous avons choisi que des croisements soient possibles afin d'éviter des risques de cloisonnement.

Nous avons une grande joie à travailler, prier, porter ensemble l'animation pastorale de la paroisse, ce qui n'empêche pas que des ajustements soient nécessaires entre les membres.

L'EAP permet qu'existe le débat sur les questions et les enjeux de la pastorale.

Elle offre un visage multiple (...) ainsi, on n'en réfère plus seulement au curé.

Je délègue beaucoup plus. Des initiatives voient le jour grâce à la dynamique de

l'équipe. Le partage des tâches, vécu à un même degré de connaissance du fait de la régularité des rencontres de l'EAP fait que les membres peuvent être interchangeables et se relayer en cas d'indisponibilité momentanée de l'un ou l'autre.

Je suis très heureux de tout ce qui se vit par l'équipe, même si nous sommes toujours dans un temps d'apprentissage. Ce qui me réjouit, c'est de réaliser combien les chrétiens qui s'y engagent font une réelle découverte de la vie de l'Eglise, de l'intérieur, dans un vécu ensemble. »

**Père Georges Vandenbeusch,
curé de la paroisse
Saint-Jean-Baptiste de Sceaux**

« Pour moi, participer à une EAP comme laïque, c'est, avec le curé, les prêtres et autres laïcs, porter ensemble la charge pastorale, être partie prenante de la réflexion et de l'élaboration des projets qui font l'ensemble de la vie paroissiale.

Assez rapidement j'ai découvert que ma fonction de laïque permet au curé de ne pas porter seul la charge de sa paroisse, pas tant dans le sens de la quantité de travail mais davantage en terme de vision plus globale des attentes et sensibilités de chacun.

Je me considère comme une passerelle, un trait d'union naturel entre la communauté et l'équipe pastorale. Je suis devenue la personne à qui se réfèrent les membres de la communauté, surtout quand

Témoignages

incompréhensions ou insatisfactions se font jour. Par ailleurs, je me sens comme le vecteur qui permet à l'information de redescendre au sein des différents groupes et auprès des membres de la communauté. Ces différents aspects de la mission induisent une collaboration rapprochée avec les prêtres et les autres membres laïcs de l'EAP. Les temps de partage autour de la Parole de Dieu renforcent la communion fraternelle au sein de l'équipe. »

Laurence Hot,
paroisse de Puteaux

« Suresnes comprend cinq églises et chapelles. Depuis qu'il n'y a plus que deux prêtres pour la ville (hors aumônerie de l'hôpital), il a été décidé d'avoir une pastorale commune. Ainsi les prêtres sont assistés d'une seule EAP. Pour leur part, les paroissiens ont été invités à abandonner l'esprit de clocher (en particulier sur l'épineuse question des horaires des messes dominicales) et à s'ouvrir à cette nouvelle « paroisse ». Cependant, chaque lieu a été doté d'une ELA (Equipe Locale d'Animation). Les ELA doivent veiller à la vie de l'Eglise locale, relayer les orientations pastorales définies par l'EAP et faire remonter à l'EAP ce qui se vit dans la communauté et le quartier. Elles gèrent aussi l'ouverture et l'entretien des lieux (aidées par des

Equipes Locales Economiques). Le lien se fait par l'échange des comptes rendus de réunions. Les prêtres rassemblent les ELA deux fois par an ; ils assistent aussi deux fois par an à leurs réunions.

Au bilan, cette organisation est fonctionnelle sans être trop lourde ; la difficulté est la classique nécessité de soigner la communication EAP - ELA ; le risque est de ne confier aux ELA que des tâches matérielles, ce qui n'est pas motivant. »

Père Nicolas Rosset,
curé *in solidum*
des paroisses de Suresnes

Orientation 4

*Dans chaque paroisse,
le curé met en place
une Équipe d'Animation
Pastorale (EAP)
afin d'assurer
avec lui l'animation
de la communauté
en vue de la mission.*





L'EAP est une équipe restreinte, de 6 à 8 personnes, composée de prêtres, diacres et laïcs qui collaborent à l'exercice de la charge pastorale du curé (Can.519).

Là où la situation le requiert, notamment lorsque le curé est en charge de plusieurs paroisses, on pourra mettre en place une EAP pour l'ensemble. Dans ce cas, des petites équipes assureront l'animation locale dans chaque lieu de culte. Il appartient au curé d'adapter cette nécessité pastorale à la taille et à l'organisation de la communauté ou des communautés dont il a la charge.

C'est le curé, avec l'aide de ses proches collaborateurs, qui appelle les membres laïcs de l'EAP. Le vicaire général, par une lettre de reconnaissance, approuve la constitution de l'EAP.

Les membres laïcs de l'EAP qui ne sont pas membres de droit sont appelés pour trois ans, renouvelables une fois. En cours de mandat, si un membre ne peut plus assurer le service auquel il a été appelé, il envoie sa démission au curé, qui en informe le vicaire général. Le curé, en accord avec l'équipe, communique par écrit au vicaire général le nom et les coordonnées du nouveau membre qui achèvera le mandat de celui qu'il remplace.

Statut des autres membres :

- **Les vicaires de la paroisse** sont membres de droit de l'EAP. La participation des autres prêtres à l'EAP est à apprécier localement avec les intéressés.
- **Le diacre** dont la mission principale se déploie sur la paroisse concernée est

membre de droit de l'EAP. Si plusieurs diacres dans cette situation se trouvent sur la paroisse, le curé pourra n'en appeler qu'un à être membre de l'EAP pour que celle-ci ne compte pas plus de huit personnes.

- **Les Laïcs en Charge Ecclésiiale** dont la mission principale est paroissiale sont membres de droit de l'EAP.

Si leur mission n'est pas paroissiale (aumônerie de l'enseignement public ou de santé...), le curé ou le doyen leur offrira l'occasion d'échanges au cours de réunions de l'EAP ou du doyenné.

En ce qui concerne les foyers d'accueil, c'est au curé de décider de les appeler ou non à être membres de l'EAP en tenant compte des besoins locaux et des possibilités des personnes. Il pourra aussi n'appeler qu'un membre du foyer à l'EAP.

• **L'économiste paroissial** est membre de droit de l'EAP (cf. orientation 5) afin d'assurer un lien étroit entre la gestion matérielle et financière et la mission de l'Eglise.

Lors du changement de curé, l'EAP reste en place au moins une année.

Sous la responsabilité

du curé, et en cohérence avec les orientations diocésaines, l'EAP est au service de la ou des communauté(s) paroissiale(s).

L'EAP veille tout particulièrement à la mise en œuvre des trois tâches de la mission reçue du Christ : "Annoncer l'Évangile", "Célébrer le Salut", "Servir la vie des hommes" (cf. citation du pape Benoît XVI). Chacune de ces tâches sera confiée plus particulièrement à un membre de l'EAP afin d'assurer un rôle de veille, mais tous en portent solidairement la charge.

Les membres de l'EAP forment ensemble une Petite Communauté Fraternelle de Foi (cf. Orientation 2). Ils prient pour ceux dont ils ont la charge. Ils ont le souci de promouvoir la communion fraternelle. Ils constituent une équipe où chacun œuvre en collaboration avec les autres, pour le bien de l'ensemble.

En cas de désaccord au sein de l'EAP, la décision du curé est prépondérante. Ce dernier cherchera cependant à obtenir un large consensus. En cas de conflit grave, le curé ou les membres de l'EAP peuvent faire appel au vicaire général afin d'assurer une médiation.

INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

• Conditions pour être membre de l'EAP

Pour assurer sa mission spécifique, un membre d'EAP doit répondre à un certain nombre d'exigences :

- Être catholique, avoir reçu le sacrement de la confirmation et mener une vie cohérente avec la foi et avec la fonction qu'il va assumer.
- Exercer sa responsabilité dans un esprit de service.
- Demeurer en communion avec l'évêque et le presbyterium et travailler en équipe avec les autres partenaires de la mission, en reconnaissant l'autorité du curé et en adhérant aux orientations pastorales diocésaines.
- Participer aux formations diocésaines destinées aux membres des EAP.

• Mission de l'EAP

L'EAP est un organe de gouvernement. Sous la responsabilité du curé et avec lui, l'Équipe d'Animation Pastorale prend soin de la communauté paroissiale. Les décisions prises ensemble engagent chacun des membres de l'EAP.

- Elle veille à la coordination de l'ensemble et à la circulation des informations nécessaires.
- Elle fait appel aux services diocésains pour soutenir son action.
- Elle inscrit son action dans la fidélité aux orientations diocésaines. Elle discerne et soutient les initiatives qui visent à stimuler l'évangélisation et à approfondir la communion.
- Elle aide la communauté paroissiale à trouver la source de sa vie dans la Parole de Dieu et l'Eucharistie.
- Elle discerne pour appeler les responsables des différents services de la commu-

nauté paroissiale et veille à leur formation, à leur soutien et à leur renouvellement.

- Elle promeut et reconnaît les mouvements, les institutions et les différentes instances au service de la vie et de la mission de l'Église au sein de la communauté paroissiale.
- Elle suscite des groupes de travail, en fonction des différents besoins de la pastorale de la ou des paroisse(s).
- Elle tient compte des avis et suggestions du conseil paroissial.
- Elle met en œuvre le projet paroissial d'évangélisation.

• Animation des rencontres

Pour remplir sa mission, l'EAP a besoin de se retrouver régulièrement ; une réunion tous les quinze jours ou toutes les trois semaines semble souhaitable.



Contenu des rencontres (4 repères à moduler selon les priorités du moment) :

- 1 - Lecture de la Parole de Dieu et prière.
- 2 - Regard sur la vie du quartier, de la ville, de la société.
- 3 - Gestion de la vie quotidienne de la ou des communauté(s) paroissiale(s).
- 4 - Choix des actions à susciter ou à soutenir et choix des personnes à appeler pour assurer la mission.

Un membre de l'EAP sera désigné par le curé après consultation des membres de l'équipe pour assurer le rôle de coordination. Avec le curé, il prépare l'ordre du jour, envoie les convocations et assure le suivi des actions décidées. Quand le curé n'a pas pu participer à une réunion de l'EAP, il l'informe des initiatives et décisions prises.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu, établi par l'un des membres, "secrétaire permanent" ou "tournant". Les comptes

rendus figurent dans un cahier ou un classeur, mémoire du travail de l'EAP et de la vie de la ou des communauté(s).

• EAP et conseil paroissial

L'existence du conseil paroissial n'est pas remise en cause par la création des EAP, mais sa forme et son fonctionnement sont à adapter. Dans l'esprit du Synode de 1992, l'EAP anime la ou les communauté(s) paroissiale(s) en consultant périodiquement le conseil paroissial sur les grandes orientations à prendre.

Pour mieux articuler le travail du conseil paroissial et celui de l'EAP, on sera attentif aux points suivants :

- La composition des conseils paroissiaux sera beaucoup plus large et représentative de la communauté paroissiale quant à la sensibilité des personnes, à la diversité des situations dans l'Eglise et dans la société, à

la diversité des générations, des groupes, des activités, des quartiers. Il faut rappeler que le conseil paroissial n'est pas la réunion des responsables de mouvements ou services, même si certains d'entre eux peuvent en faire partie.

- La fréquence des conseils paroissiaux pourra être de 2 ou 3 par an.
- Dans le cas d'une EAP pour un groupement de plusieurs paroisses, on pourra envisager un conseil commun avec une bonne représentation de chacune des paroisses ou la tenue au moins une fois par an d'un conseil commun.
- Il est possible de remplacer le conseil paroissial par une assemblée paroissiale ouverte à tous. Il faudra veiller alors à ce qu'elle soit bien représentative de la communauté paroissiale.
- Il peut être nécessaire de revoir les statuts du conseil paroissial afin de les adapter à la nouvelle situation.

• EAP et doyenné

Chaque curé, avec son ou ses EAP, est entièrement responsable de la mission qui lui est confiée dans toutes ses dimensions au sein de sa ou de ses paroisse(s). Les autres réalités ecclésiales sont aussi confiées à sa vigilance pastorale. Dans la plupart des cas, il n'en assume pas la responsabilité directe mais, selon l'enseignement et le droit de l'Eglise, il en porte la responsabilité pastorale dernière en veillant à la communion et à la mission de tous les fidèles présents sur le territoire paroissial. Cependant le dynamisme missionnaire dépassant et traversant les limites de la paroisse, les coordinations nécessaires (notamment pour les aumôneries, services, mouvements) devront se faire au niveau de la ville ou du doyenné. Avec l'aide du doyen, les curés et leurs EAP veilleront également à bien coordonner leur mission avec les paroisses voisines, surtout si elles se trouvent dans la même ville.

Ils repèreront les possibles synergies et mises en commun de propositions et de moyens pour que les ressources humaines et les moyens financiers soient utilisés au mieux. En même temps, ils sauront maintenir les nécessaires services de proximité pour assurer la vie et la présence de l'Eglise au plus près du terrain par des communautés ayant et développant une vitalité et un visage propres.

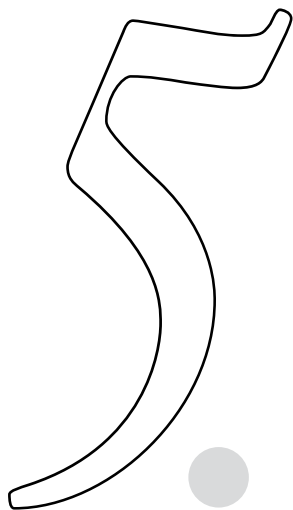
• EAP et équipe des prêtres

La mise en place des EAP ne doit pas empêcher les prêtres de se retrouver entre eux à d'autres moments pour des temps de prière, de vie fraternelle et d'échange sur leur ministère et sur la mission qu'ils portent ensemble. Ils doivent veiller cependant à ce que, dans leurs échanges, ne soient pas prises des décisions parallèles ou au dessus de l'EAP !



*Ci-dessus, l'église Saint-Jean
des Grésillons à Gennevilliers.
Ci-contre, le pèlerinage
des étudiants à Chartres.*





Renouveler
l'organisation
du **service matériel**
et **économique**
des paroisses



Des paroles qui nous envoient

Les curés sont canoniquement responsables de l'administration des biens des paroisses qui leur sont confiées (Can.532 : « Dans toutes les affaires juridiques, le curé représente la paroisse, selon le droit ; il veillera à l'administration des biens de la paroisse, selon les can. 1281-1288. »). L'administration de ces biens n'est qu'un moyen pour assurer pleinement la mission d'évangélisation, notamment dans sa dimension "diaconale" comme le précise le droit de l'Eglise (Can.1254 §2) : pour « organiser le culte public, procurer l'honnête subsistance du clergé et des



*Il ne convient pas
que nous délaissions la Parole de Dieu
pour le service des tables.
Cherchez plutôt parmi vous,
frères, sept hommes de bonne réputation,
remplis d'Esprit et de sagesse,
et nous les chargerons
de cette fonction.
Quant à nous, nous continuerons
à assurer la prière
et le service de la Parole. »
(Ac 6, 2b-4).*





*École de prière
du diocèse
de Nanterre.*

autres ministres, accomplir les œuvres de l'apostolat sacré et de la charité, surtout envers les plus pauvres. » Le conseil économique, en lien avec l'Equipe d'Animation Pastorale et le conseil paroissial, est là pour y veiller. Dans ce domaine, comme dans les autres charges curiales (catéchèse, liturgie), le curé ne doit pas porter seul cette charge, mais développer la collaboration pastorale avec des personnes dignes de confiance et compétentes qui pourront porter, en lien étroit avec le curé, cette charge si importante comme y invite le Can. 537 : *« Il y aura dans chaque paroisse le conseil pour les affaires économiques qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'évêque diocésain aura portées ; dans ce conseil, des fidèles, choisis selon ces règles, apporteront leur aide au curé pour l'administration des biens de la paroisse, restant sauves les dispositions du can. 532 ».*

En 1990, Monseigneur François Favreau donnait des statuts aux conseils économiques paroissiaux dans notre diocèse. La présente orientation vient modifier et compléter ces statuts. Dans le texte de 1990, l'Article 1 précisait que *« le curé est ordinairement aidé par un comptable et un ou plusieurs experts »*. Aujourd'hui, l'expérience montre que cette "aide" n'est souvent pas suffisante. Dans certains endroits, il y a même de graves problèmes de gestion. Les curés portent encore lourdement sur leurs épaules la gestion matérielle de leur paroisse. Cela pénalise leur action pastorale et rend précaire une bonne gestion en vue de la mission.



Il y aura dans chaque paroisse le conseil pour les affaires économiques qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'évêque diocésain aura portées. »





*Les curés,
sont désormais,
pour un grand nombre
d'entre eux, responsables
de plusieurs paroisses,
ce qui accroît
considérablement
leur charge dans la gestion
des biens matériels. »*

A decorative illustration on the left side of the page features a grey vine with several leaves and a spiral. A small butterfly is positioned above the main text area.

Depuis quelques années, nous constatons un accroissement de cette charge, et ceci pour diverses raisons :

- Les curés sont désormais, pour un grand nombre d'entre eux, responsables de plusieurs paroisses, ce qui accroît considérablement leur charge dans la gestion des biens matériels, d'autant plus qu'ils ont par ailleurs moins de vicaires pour assurer avec eux le ministère presbytéral.
- Selon la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, tous les bâtiments construits après cette date sont à la charge de l'Eglise (constructions, réparations, entretien). Notre diocèse possède 60% de son patrimoine immobilier, construit après 1905, contrairement à la majorité des diocèses de France. Il faut donc sans cesse trouver des ressour-

ces et des personnes pour entretenir régulièrement ces locaux et les adapter aux nouveaux défis de l'évangélisation. C'est un travail considérable.

- La mise en place d'une comptabilité plus complexe, qui doit être désormais certifiée par un commissaire aux comptes, la gestion des reçus fiscaux, un droit du travail qui évolue sans cesse, nécessitent des moyens et des compétences nouvelles.



Témoignages

« Comme curé de deux paroisses qui comptent cinq lieux de culte et des salles de réunion (tous construits après 1905), je me dois de travailler avec un économiste paroissial et une équipe de bénévoles compétents dans différents domaines utiles pour un patrimoine immobilier important, car je n'ai aucune compétence technique en la matière. Je fais le point régulièrement avec eux. Ils suivent la comptabilité et l'entretien des bâtiments et le suivi des travaux prévus à l'avance ou inattendus, en lien avec le conseil économique et les Equipes Locales Economiques. Je suis présent lorsqu'il y a des décisions importantes à prendre. Au-delà de la confiance que je fais à l'économiste paroissial, cela me permet surtout

et avant tout d'être plus disponible pour les personnes qui demandent à me rencontrer, pour des réunions et des célébrations où je suis indispensable comme prêtre. Plus disponible donc en temps et aussi spirituellement car, nous le savons tous, ce n'est qu'une fois que les besoins de base et matériels sont assurés que nous sommes plus ouverts à la dimension spirituelle. »

**Père Olivier Joncour,
curé in solidum
des paroisses de Suresnes**

« Quand on m'a demandé de m'occuper des finances de la paroisse, je me suis dit que c'était un moyen facile de servir ma communauté paroissiale. En

toute modestie, je m'estimais compétent du fait de mes expériences professionnelles et je pensais également avoir assez de temps pour l'assumer.

C'est un vrai travail d'équipe à tous les niveaux : avec les personnes qui s'occupent des quêtes, des travaux, de la comptabilité, ... avec l'économat de l'évêché qui donne des orientations et des conseils avisés, avec le curé qui doit se reposer sur nous pour ne pas être préoccupé par les tâches matérielles et avec les autres membres de l'EAP. Ma première tâche est d'assurer l'équilibre budgétaire avec la meilleure utilisation des fonds disponibles. »

**Olivier Juès,
économiste paroissial
de Notre-Dame-des-Bruyères
à Sèvres**



Orientation 5

L'organisation du service matériel et économique des paroisses est renouvelée, en particulier par la nomination d'un économiste paroissial dans chaque paroisse et de délégués de l'économat diocésain au service d'un doyenné ou d'un ensemble de doyennés.



L'ÉCONOME PAROISSIAL

Dans chaque paroisse, un poste **d'économe paroissial** est créé. L'économe paroissial est appelé et nommé par le curé pour une durée de 4 ans renouvelables. En étroite collaboration avec celui-ci et sous sa responsabilité, il a en charge l'organisation matérielle et économique de la paroisse. Il en rend compte auprès du curé.

L'économe paroissial assure le lien entre le diocèse et la paroisse, tant sur le plan de la gestion comptable que sur celle des biens immobiliers. Il est le garant de la qualité des comptes annuels. Il en fait un commentaire pour l'économat diocésain. Il est invité occasionnellement par l'économat diocésain à participer à des rencontres d'information, de formation ou de travail.

Pour assurer le suivi de l'entretien des églises qui sont propriétés de la commune, l'économe paroissial recevra une délégation

écrite du curé qui reste affectataire au regard de la loi française.

L'économe paroissial est membre de droit de l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP) afin d'assurer un lien étroit entre la gestion des biens de l'Eglise et les projets pastoraux, mettant ainsi davantage en lumière que la gestion des biens matériels est un élément clef de la mission.

Le curé est le président du conseil économique selon le droit (Can. 532). L'économe paroissial anime ce conseil. Il prépare l'ordre du jour en étroite collaboration avec le curé, assure l'animation, les comptes rendus, la mise en œuvre et le suivi des décisions prises et, d'une façon générale, le devoir de "veille".

L'économe paroissial peut valablement représenter le curé auprès des associations

propriétaires des biens immobiliers dévolus canoniquement à la paroisse.

L'économiste paroissial a aussi le souci de la bonne gestion des réalités transversales de la paroisse (aumônerie de l'enseignement public, aumônerie de la santé, etc.) lorsqu'elles sont placées sous la vigilance pastorale du curé.

L'économiste paroissial s'entoure d'une équipe compétente afin d'assurer au mieux toutes les tâches de la gestion (comptabilité, finances, travaux, assurances, droit du travail, gestion informatique, etc.). Il a la responsabilité, en lien avec le curé, de compléter et renouveler cette équipe. L'économiste paroissial travaille également en étroite collaboration avec le délégué de l'économat diocésain (cf. page suivante) afin de mutualiser les compétences et les moyens avec les paroisses voisines.



LES DÉLÉGUÉS DE L'ÉCONOMAT DIOCÉSAIN

Au niveau diocésain, **des délégués de l'économat diocésain** sont appelés et nommés par l'économiste diocésain pour une durée de 4 ans renouvelables, pour chaque doyenné ou ensemble de doyennés. Ils sont des collaborateurs de l'économiste diocésain chargés d'assurer auprès des économistes paroissiaux un rôle d'information, de conseil et de soutien. L'économiste diocésain réunira périodiquement à l'évêché les délégués de l'économat diocésain pour faire le point, entendre les préoccupations et transmettre les informations.

Le délégué de l'économat diocésain assure un lien régulier entre les économistes paroissiaux du ou des doyenné(s) qui lui sont confiés et le service diocésain des affaires économiques. Il en est le correspondant ordinaire.

Le délégué de l'économat diocésain organise les collaborations entre ces économistes paroissiaux, notamment pour mettre en

commun des personnes compétentes (architecte, comptable, expert en assurance, énergie, etc.) ou pour mettre en place un service externalisé (comptabilité, traitement des salaires, etc.), si cela est nécessaire.

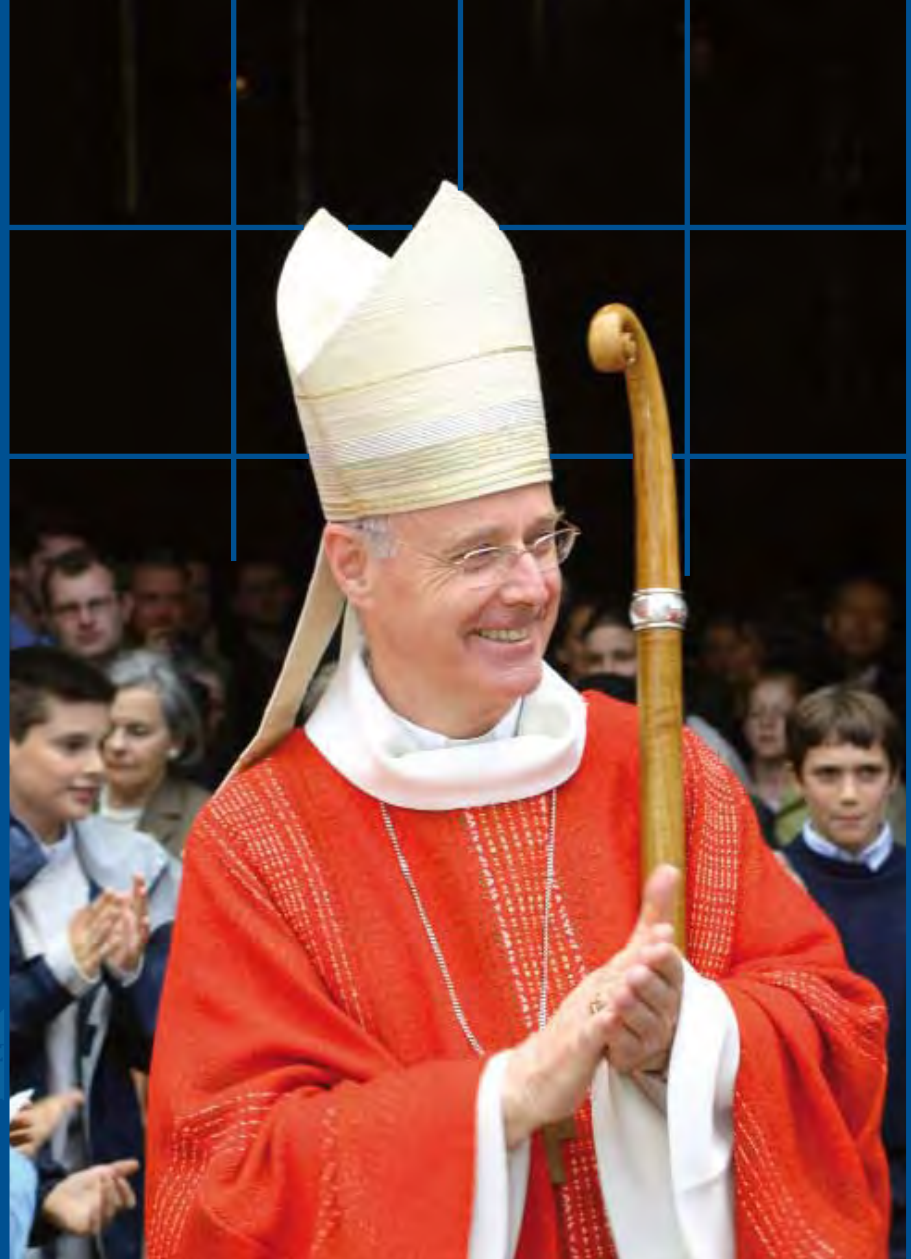
Le délégué de l'économat diocésain représente de façon ordinaire l'économiste diocésain lors de réunions de conseils économiques paroissiaux, notamment à l'occasion d'un changement de curé. Il en rend compte auprès de l'économiste diocésain.

Le délégué de l'économat diocésain apporte un soutien ponctuel à tel ou tel économiste en difficulté. Il sollicite les personnes compétentes pour assurer la sortie de crise.



Je demande

*que ces cinq orientations
soient mises en œuvre
dans toutes les paroisses,
les mouvements, aumôneries,
services, établissements
catholiques d'enseignement
et autres communautés
ou groupes du diocèse
de Nanterre.»*



Décret de promulgation

Après avoir pris l'avis du Conseil presbytéral, après avoir consulté les curés, les membres de leur Equipe d'Animation Pastorale et les responsables des services diocésains,

je promulgue les cinq orientations suivantes :

Orientation 1

Placer l'option préférentielle pour les pauvres et la lutte pour la justice au cœur de la vie et de la mission des paroisses, mouvements et services.

Orientation 2

Promouvoir des Petites Communautés Fraternelles de Foi.

Orientation 3

Développer la catéchèse communautaire et intergénérationnelle.

Orientation 4

Instituer des Equipes d'Animation Pastorale dans chaque paroisse.

Orientation 5

Renouveler l'organisation du service matériel et économique des paroisses.

Ces cinq orientations entrent en vigueur le 1^{er} novembre 2009.

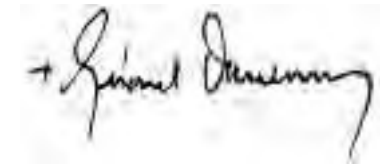
Je demande qu'elles soient mises en œuvre dans toutes les paroisses, les mouvements, aumôneries, services, établissements catholiques d'enseignement et autres communautés ou groupes du diocèse de Nanterre.

Nanterre, le 11 octobre 2009,

47^e anniversaire de l'ouverture du 2^e Concile du Vatican.



*Aude-Reine Anouil
Chancelière*




*Gérard
Evêque de Nanterre*



Conception - Réalisation :
Agence Pégase - 2009
Tél. : 01 42 80 28 38

Crédits photos :
Marie Berger
Marc Boussoulade
Chantiers du Cardinal
Marcel Chevreux
Dominique Desprez
Philippe Eranian
Esprit-photo.com
Valentin Hot
Henri de la Hougue
Thierry Jolard
François-Xavier Krieg
Ombres et Lumières OCH
Nathalie Unrug
D.R.
Jerusalem Pottery Karakashian

Dépôt légal : Novembre 2009
Achévé d'imprimer
en octobre 2009
Imprimé en France

*En couverture, de gauche à droite :
Christ et vitraux de l'église Saint-Saturnin à Antony,
rassemblement oecuménique de Pâques 2007 sur le parvis de La Défense
et célébration à l'église Saint-Pierre de Neuilly.*



85 rue de Suresnes - 92022 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 38 12 30
<http://catholique-nanterre.ceff.fr>